

COMMUNE
DE
SOULTZ-LES-BAINS



Tel : 03-88-38-10-24
Fax : 03-88-38-06-87

BULLETIN
D'INFORMATIONS
COMMUNALES N°255

JUILLET - AOÛT 2011

**COMMEMORATION DE LA FETE
NATIONALE.**

La commémoration de la fête nationale se déroulera le Mercredi 13 juillet à 20h 30 sur le Parvis de l'église.



Après le discours officiel du Maire Guy SCHMITT et le dépôt d'une gerbe aux Monuments aux Morts en mémoire des hommes et des femmes qui ont sacrifié leur vie pour la liberté, un cortège, à la lumière des flambeaux et des lampions traversera les rues du village pour rejoindre la salle polyvalente

Les pompiers procéderont à la traditionnelle **distribution des brioches** aux enfants du village.

Toute la population sera alors conviée à prendre le **verre de l'amitié.**

La soirée se poursuivra dans la bonne humeur avec de la bonne musique d'ambiance et dansante.

Tartes flambées, boissons de toutes sortes seront servies par l'Association Agrée de Pêche et de Pisciculture.



ROCK OPERA à MOLSHEIM

C'est en 1973 que se monte le rock opéra *la Révolution française* au Palais des sports à Paris. Cette fresque historique dépeint les moments forts de la Révolution, de l'ouverture des Etats généraux le 5 mai 1789 à Versailles jusqu'à la Terreur et la chute de Robespierre le 27 juillet 1794.

La Ville de Molsheim vous invite à revivre cet épisode tragique le 14 juillet à 18 h 45 sur la place du Marché.

"En 1973, le 33 tours du rock-opéra *la Révolution française* tourne en boucle chez moi", se souvient Chantal JEANPERT. Pour l'adjointe en charge des affaires scolaires et sociales, c'est décidé, à défaut de pouvoir monter à la capitale elle montera un jour, sur scène, sa Révolution française. Après des années de tergiversations, le spectacle prend enfin forme. Les jeunes recrues du Service animation jeunes en veulent, les groupes musicaux en orbite autour du SAJ affirment haut et fort leur goût pour le rock. C'est l'occasion rêvée, assure l'adjointe qui s'improvise metteur en scène pour la circonstance. Déjà la date du 26 Messidor de l'an 219 de la République - soit le 14 juillet 2011 - est retenue. Le compte à rebours est lancé en septembre 2010.

Il faut réunir des figurants, monter une scène, trouver des costumes et des décors. Et même si Donald Caldwell et Roger Hart, les icônes d'au théâtre ce soir ont déclaré forfait, les Molshémiens sont pleins de ressource et les petites mains s'affairent. Autour de Dominique, la chef costumière, Christian, Monsieur décor, le grenier d'Olivier, les services techniques de la Ville de Molsheim, Blandine et ses choristes, les pensionnaires du Foyer du Moulinet bien d'autres encore, le siège de la place du Marché s'organise...

Mais déjà le tocsin sonne et appelle les sans-culottes à la mobilisation, à l'insurrection. Des odeurs de poudre et de sang se mêlent aux cris de la foule. Les cocardes et les bonnets phrygiens déferlent sur la place. Les quelque 25 acteurs d'un jour, tous dans la fleur de l'âge comme les révolutionnaires d'alors, s'apprentent à livrer un âpre combat et sans prétention aucune, les voilà qui réécrivent à leur manière une page de l'Histoire. Aidés par les choristes qui entonnent les chants révolutionnaires et les jeunes invités du centre de loisirs sans hébergement qui affichent force et détermination. La révolte gronde et l'issue de la bataille est proche...

Rendez-vous le 14 juillet à 18 h 45 sur la place du Marché. Un cortège s'ébranlera à l'issue du spectacle pour emmener tous les révolutionnaires au Holtzplatz (Rue de Sports) et finir la soirée en apothéose autour d'un grand banquet républicain et devant un magnifique feu d'artifice.

Charles Gauthier et Isabelle de Montmorency s'aiment. Il est fils de boutiquiers, député du Tiers-Etat et défendra la Révolution avec Enthousiasme.

Elle appartient à la Noblesse, suivra la famille Royale dans son exil puis reviendra vers Charles, emprisonné sous la Terreur et peut-être (mais l'histoire ne le dit pas) mourra-t-elle avec lui.

C'est un amour tout en larmes et en tendresse qui s'inscrit en filigrane dans cette fresque impitoyable et grandiose qui va des Etats-Généraux de 1789 jusqu'à la Terreur et la Contre-Terreur de 1794. Qu'il s'agisse de l'ouverture des Etats-Généraux, de la prise de la Bastille, de la Déclaration des Droits de l'Homme dont le texte intégral se déroule sur une musique d'une beauté qui confine à la Noblesse (Eh Oui!) que l'on entende sur une merveilleuse orchestration Marie-Antoinette saluer la dernière étoile de son dernier matin ("Ils m'emmèneront par la ville dans un chariot de bois") ou Isabelle de Montmorency cherchant l'homme qu'elle aime dans la foule des Révolutionnaires sans bien comprendre le sens de son combat, les mots sont "justes", toujours authentiques dans les moments où seule l'Histoire parle.

Les émotions, les sentiments, les colères, les joies, les idées même nous parviennent, non pas comme imaginés ni même retrouvés, mais comme véritablement "vécus".

Et c'est là le miracle de l'œuvre qui nous est présentée aujourd'hui : l'identification de ses auteurs dont ils parlent.

En 1789, Robespierre avait 31 ans, Danton 30, Saint-Just 22, Bonaparte 20. C'est l'âge moyen de l'équipe qui nous offre cette "REVOLUTION FRANCAISE", Rock-Opéra au carrefour des grandes traditions musicales et de la pop-music.

Avec respect, avec humour, (La rencontre de Bonaparte et de Madame Sans-Gêne, Celle de Marat et de Charlotte Corday) avec passion, avec beaucoup de talent surtout, les "citoyens" responsables de cette œuvre nous font cadeau de notre propre Histoire.



PUBLICATION DU D.I.C.R.I.M.

Avec le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.), la Commune de Soultz-les-Bains souhaite informer l'ensemble des personnes vivant et/ou travaillant à Soultz-les-Bains.

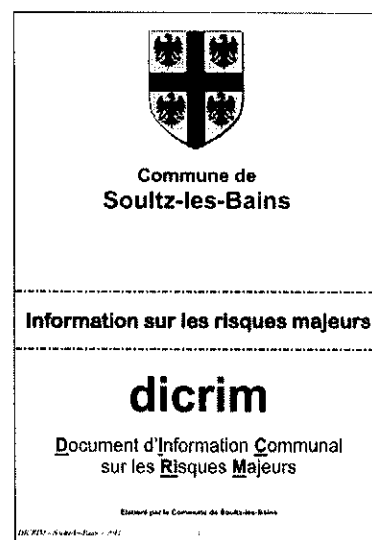
Le DICRIM est une adaptation locale du Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (D.D.R.M.), établi par Monsieur le Préfet du Bas-Rhin en 2002, recensant les risques majeurs auxquels les habitants du département peuvent être confrontés. Il s'appuie aussi sur le Document Communal Synthétique de Soultz-les-Bains établi par la Préfecture en 2008.

Il répond à l'obligation du Décret n°90-918 du 11 Octobre 1990 relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques majeurs, demandant au Maire de relayer l'information auprès de ses administrés.

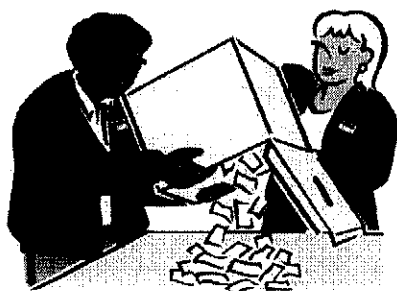
L'objectif de ce document réglementaire est d'informer la population sur les risques majeurs identifiés sur la commune de Soultz-les-Bains et de la sensibiliser aux mesures de prévention et de sauvegarde pour se protéger.

Il a été créé en parallèle du Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Soultz-les-Bains. Ce plan d'organisation des secours répond à l'obligation du décret d'application du 13 septembre 2005 relatif à l'obligation de la mise en place d'un P.C.S. dans les communes disposant d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (P.P.R.N.) ou d'un Plan Particulier d'Intervention (P.P.I.).

Le D.I.C.R.I.M est tenu à la disposition du public en Mairie, mais également consultable sur le site internet de la Commune.



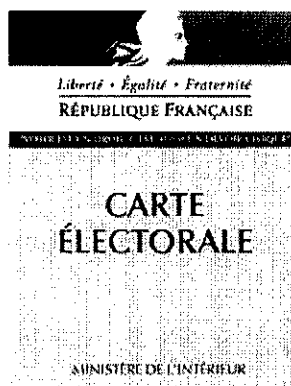
LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES



Les dates des échéances électorales pour 2012 ont été annoncées au conseil des ministres du mercredi 11 mai 2011:

- | | |
|-----------------------------|---------------------------------|
| - Elections Présidentielles | dimanche 22 avril et 6 mai 2012 |
| - Election Législatives | dimanche 10 et 17 juin 2012 |

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES:



La période d'inscription sur les listes électorales s'ouvre du 1er septembre au 31 décembre 2011 et donnera lieu à une refonte générale des listes d'électeurs de nationalité française ainsi qu'à la révision des deux listes électorales complémentaires des électeurs ressortissants de l'Union européenne résidant en France, l'une pour l'élection des représentants français au parlement européen et l'autre pour les élections municipales.

Les nouveaux arrivants sont priés de se faire inscrire à la Mairie aux heures de permanence du secrétariat.

Les jeunes gens et jeunes filles ayant atteint l'âge de 18 ans en 2011 ou atteignant cet âge avant le 1er Mars 2012 sont inscrits d'office sur la liste électorale. Il leur appartient néanmoins de vérifier cette inscription pour éviter toute erreur.

Les demandes d'inscription sur la liste électorale sont reçues jusqu'au 31 décembre 2011.

Cette démarche est obligatoire pour pouvoir voter dans notre commune à partir du 1er mars 2012.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Nom / Prénom	Adresse	Téléphone
BURKHARDT Marie-Paule	1, rue des Saules	03.88.04.93.16
DIEDERICHS Raymonde	16, rue de Saverne	03.88.38.66.41
GARNIER Véronique	6, rue de la République	03.88.04.92.98
GENTES Annette	4, Place Charles de Gaulle	03.88.38.70.02
GODENIR Marianne	32, rue du Fort	03.69.06.27.30
HECKER Marlyse	30, rue du Fort	03.88.38.34.37
IMMER Alexandra	2, rue des Coudriers	03.88.47.59.48
MEYER Gabrielle	9, rue St Amand	06.71.61.11.59
OTT Sylvie	20, rue du Fort	03.88.38.58.20
PAQUOT Marie France	39, rue de Molsheim	03.88.38.38.57
REMOND Sylvie	1, rue de la Paix	03.88.38.36.94
VELTEN Géraldine	22A, rue du Fort	03.88.47.80.44

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE SOULTZ-LES-BAINS

Créer en 1997 par la Commune de Sultz-les-Bains, réalisé par M. Guillaume EHRISMANN, secrétaire de Mairie et passionné d'informatique, le site Internet de Sultz-les-Bains, vient de subir une cure de jeunesse.

La Commune de Sultz-les-Bains vient de refondre son site internet. Aussi nous vous invitons à découvrir le nouveau site de la Commune et surtout à suivre les actualités communales à l'adresse suivante www.sultz-les-bains.fr



THEATRE ALSACIEN A STRASBOURG : MISE EN PLACE D'UNE NAVETTE AU DEPART DE SOULTZ-LES-BAINS

Elsasser Theater

Pour vous permettre de voir la prochaine saison 2011/2012 du THEATRE ALSACIEN DE STRASBOURG, La Commune de Soultz-les-Bains et le Théâtre Alsacien de Strasbourg souhaite mettre en place un RAMASSAGE EN AUTOCAR passant par MOLSHEIM et environs.

Les représentations auront lieu, en soirée, à l'Opéra National du Rhin, place Broglie Strasbourg.

Abonnement de 5 spectacles proposé

LIEJE ISCH TRUMPF Comédie de Richard STROH
E WIEHNACHTSTRAUM Conte de Philippe RITTER
GFÄHRLICHES SPIEL Comédie de mœurs de Christian ROYER
DE VALISEL KRIEJ Comédie de Claude MAGNIER
ALLELUJA HITT ISCH OSCHTERE Comédie R. WEISSENBURGER

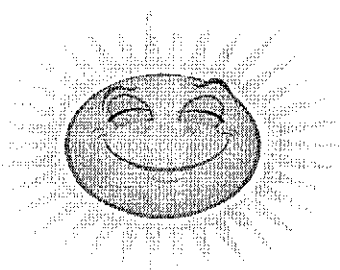
Tarifs :

- L'ensemble des 5 pièces, de 47 à 68€ selon l'emplacement choisi.
- Transport en bus : environ 4€ par trajet aller-retour.

Si vous êtes intéressés par cette proposition, veuillez vous adresser à :

Monsieur Stéphane SCHAAL
Mairie de SOULTZ-LES-BAINS – tél 03 88 38 10 24

PLAN CANICULE



La loi du 30 juin 2004 « solidarité pour l'autonomie des personnes âgées » porte obligation aux communes de créer un registre des personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que des personnes handicapées, pour faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement par M. le Préfet du plan d'urgence dit « plan canicule ».

Toute personne désirant cette intervention peut demander son inscription sur ce registre en contactant la Mairie (Stéphane SCHAAL au 03 88 38 10 24). Un tiers peut également demander l'inscription d'un de ses proches.

Les personnes déjà inscrites sur ce registre veilleront à nous signaler tout changement dans les informations fournies.

ARRÊTE PREFECTORAL PORTANT REGLEMENTATION DU FEU EN FORÊT ET DE L'INCINERATION DE VEGETAUX.

L'usage du feu en forêt et ce jusqu'à une distance de 200 mètres des bois ainsi que l'incinération de végétaux sur pied sont réglementés par un arrêté préfectoral en date du 27 février 1997. Cet arrêté d'application immédiate est disponible sur le site Internet de la Préfecture www.alsace.sit.gouv.fr



Ces dispositions s'appliquent du 15 mars au 15 octobre et précisent qu'il est interdit :

- A toute personne d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, plantations et reboisements
- De fumer en forêt ainsi que sur les voies publiques ou privées traversant les forêts
- D'incinérer des végétaux sur pied

Des adaptations sont possibles pour les propriétaires des terrains. Pour tout renseignement s'adresser à la Mairie

Il est également rappelé qu'il y a interdiction de faire du feu pour brûler les ordures ménagères, les déchets de taille ou du gazon en agglomération en application des dispositions du règlement sanitaire départemental et par bon sens pour éviter toute pollution par fumée ou d'incommoder les voisins.

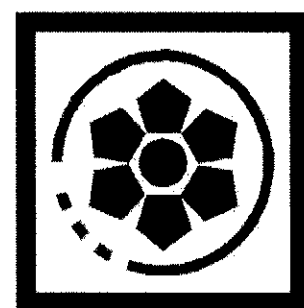
CREATION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU JESSELSBERG

Dans le cadre de la réflexion menée conjointement par la Commune de Soultz-les-Bains et le Conseil Général du Bas-Rhin pour la préservation des richesses environnementales et paysagères du JESSELSBERG, diverses solutions techniques ont été examinées.

Elles ont permis au Conseil Municipal d'appréhender pleinement les enjeux du patrimoine naturel de ce site.

La mise en place d'un Espace Naturel Sensible, avec création d'une zone de préemption au profit du Conseil général du Bas-Rhin, a été retenue comme l'outil le plus adapté à cette démarche.

Le périmètre de l'ENS s'étend sur 66 hectares et englobe la calotte sommitale du Jesselsberg et deux extensions, l'une au Nord et l'autre au Sud. Ces zones sont classées NDz et NDb au POS de Soultz-les-Bains selon le Plan d'Occupation des Sols.



LE SENTIER DES CASEMATES :

Cet été l'Office de Tourisme vous propose la visite guidée du Sentier des Casemates.

Les visites auront lieu tous les mardis entre le 7 juin et 27 septembre 2011.

Randonnée agréable de 6,5 Km, entre vignoble et forêt, d'une durée d'environ 3 heures qui vous permettra de découvrir les vestiges de la première guerre mondiale.

Prévoir des bonnes chaussures de marches, lampes de poche et vêtements de pluie, boisson et collation.

Rendez-vous à 14 h30 au parking du Domaine de la SCHLEIF (Foie Gras Lucien DORIATH), 30 A rue de Molsheim .

La visite est gratuite.

L'inscription est souhaitée auprès de l'Office de Tourisme 03 88 38 11 61.

La sortie nocturne :

Le vendredi 26 août 2011 à 19h00, visite nocturne, départ devant l'école
(Annulé en cas de pluie)

Pour de plus amples renseignements s'adresser à :

l'Office Intercommunal du Tourisme au 03 88 38 11 61

Mairie de Soultz-les-Bains : 03 88 38 10 24

MARATHON DU VIGNOBLE



Bonjour à toutes et à tous

La 7ème édition du marathon du vignoble d'Alsace est terminée.

Nous méritons notre slogan : " le marathon le plus festif du mois de juin " et nous jouons maintenant dans la cour des grands marathons, car nous sommes devenus en 7 éditions "un grand marathon festif et sportif"

Bravo à toutes et tous pour votre participation et investissement à cet événement majeur dans notre région

Rendez vous l'année prochaine les 2 et 3 juin 2012

REMERCIEMENTS

**La Famille FOERSTER Denis, sis
rue de l'Eglise à Soultz-les-Bains,
remercie les Soultzois
pour le soutien, le réconfort, ainsi que la
grande générosité qu'ils leur ont
apporté lors du sinistre de leur maison
d'habitation.**

Merci



TONDEUSE ET AUTRES MATERIELS BRUYANTS



Nous rappelons à la population les dispositions en vigueur concernant l'utilisation de tondeuses et autres matériels bruyants pour le jardinage et l'entretien des espaces verts.

Leur usage est permis tous les jours de la semaine de 7 heures à 20 heures sauf dimanches et jours fériés.

LE SELECT'OM VOUS INFORME....

A partir du 1^{er} juillet 2011, la hauteur d'accès en déchetterie sera limitée à 2,10 m lors de la journée d'ouverture du samedi.

Cette mesure a pour but de fluidifier la circulation le jour où le trafic est généralement le plus dense.

Chacun est donc invité à prendre ses dispositions pour venir avec un véhicule adapté le samedi ou à reporter sa venue en déchetterie sur une autre journée.

Nous rappelons que les professionnels, artisans et commerçants ne sont pas admis en déchetterie le samedi et doivent venir aux journées artisans/commerçants qui leur sont réservées.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les services du Select'Om au 03 88 47 92 20.



SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

Déplacez-vous au sein
de la Communauté de Communes comme vous le souhaitez !



Pourquoi ce service ?

➡ L'objectif de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG est de permettre aux personnes ne disposant pas de moyens de transports personnels (*soit temporairement soit à titre permanent*) de se déplacer au sein de la Communauté de Communes pour :

- ✓ accéder aux services publics : hôpital, consultations médicales, services à la population, marchés, gares S.N.C.F., arrêts de bus...
- ✓ Ou tout simplement pour se rendre dans leurs familles, chez leurs amis.

Pour qui ?

➡ Le service est **ouvert à toutes personnes** quel que soit l'âge et le motif du déplacement à l'exclusion des trajets scolaires et professionnels ou des trajets pris en charge par un organisme social (*la Sécurité Sociale ou le Pôle Emploi par exemple*)

Les personnes à mobilité réduite, ont accès au transport à la demande dans les mêmes conditions.

Quels sont les horaires de fonctionnement ?

- les lundis, mardis, jeudis de 8h00 à 18h00
- les mercredis et vendredis de 8h00 à 21h00
- les samedis de 9h00 à 14h00

Quel est le tarif ?

Tarif unique de 3,50 € le trajet : *un aller / retour = 7 €*

➔ 30 € le carnet de 10 tickets

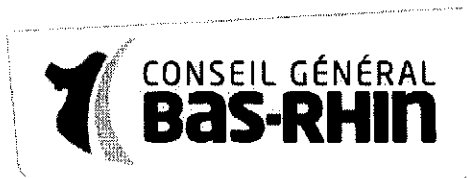
La différence entre le prix réel de la course et le prix que vous payez est prise en charge par la Communauté de Communes

Sur quel territoire ?

Pour tout déplacement à l'intérieur de la :

**Communauté de Communes de la Région
de MOLSHEIM-MUTZIG**

avec le soutien du



INFOS OFFICE DU TOURISME DE MOLSHEIM

Que visiter cet été ?

Les visites commentées gratuites - inscription souhaitée à l'Office de Tourisme

Les mardis

Randonnée à travers l'histoire des casemates - Sultz-les-Bains

Rendez-vous à 14h30 au Parking du Domaine de la Schleif (Lucien Doriath), 30a, rte de Molsheim

Les mercredis

Sur les traces des bénédictins - Altorf

Rendez-vous à 14h30 devant l'Abbatiale

Les jeudis

Le sentier viticole et sa pause pétillante - Molsheim

Rendez-vous à 10h devant l'Office de Tourisme

Au crépuscule de l'histoire de Molsheim

Rendez-vous à 21h devant l'Office de Tourisme

Inscription obligatoire

Les vendredis

L'Eglise des Jésuites - Molsheim

Rendez-vous à 10h devant l'Eglise des Jésuites

Par ici les abeilles - Dinsheim sur Bruche

Rendez-vous à 14h30 à la Miellerie Durner, 5 rue des Acacias à Dinsheim-sur-Bruche



Office de Tourisme
de la Région de
Molsheim-Mutzig

Le Circuit des 5 sens se prolonge durant l'été

Du 11 juillet ou 4 septembre 2011

Région Molsheim-Mutzig

Le circuit des 5 sens est un parcours pédestre et/ou cyclable pour découvrir Molsheim et ses environs sous forme de jeu. Au départ de Molsheim avec l'aide d'un carnet de route, les visiteurs vont se diriger vers Avolsheim, Sultz-Les-Bains et Wolxheim en empruntant les sentiers de randonnées et/ou le réseau des pistes cyclables pour aller à la recherche des réponses aux énigmes dissimulées le long du parcours de jeu.

Carnet de jeu disponible à l'Office de Tourisme Région Molsheim-Mutzig à partir du 11 juillet

Les Rondes des animaux

Du 11 juillet ou 4 septembre 2011

Molsheim et Mutzig

2 circuits dans la ville de Molsheim et de Mutzig invitent les petits visiteurs à la recherche des animaux cachés dans le paysage urbain. Un questionnaire adapté aux enfants les aidera à s'orienter dans la ville. A la fin de l'été, un tirage au sort récompensera les chercheurs les plus téméraires.

Carnets de jeu disponible à l'Office de Tourisme Région Molsheim-Mutzig à partir de juillet

CHANTIER NATURE DU C.S.A.

Organisés par le Conservatoire des Sites Alsaciens, les chantiers nature, ouverts à tout public, permettent de participer activement à la protection de notre patrimoine naturel et de découvrir toute la richesse de notre environnement.



Le Conservatoire des Sites Alsaciens organisera pour l'année 2011 un chantier sur le site naturel classé du Jesselsberg :

Samedi 20 août 2011
Rendez-vous à 9h et 14h devant l'église Saint Maurice.

Pour toute information complémentaire,
consulter le site Internet du Conservatoire des Sites Alsaciens <http://csa.cren.free.fr>

ou

- par téléphone : 03.89 83 34 20
- par e-mail : conservatoire.des.sites.alsaciens@wanadoo.fr



DON DU SANG : 19 JUILLET 2011

La collecte du don du sang qui a eu lieu le mercredi 23 mars à Soultz-les-Bains a permis de récolter 48 dons soit une progression de 50 % par rapport à la précédente collecte.

Un grand merci à tous nos donateurs qui permettent de sauver des vies et à tous nos bénévoles pour leur aide.

Merci de votre contribution, les malades comptent sur nous tous. Continuons ainsi !

A noter dans vos agendas la prochaine collecte qui aura lieu le **19 juillet à 18 heures 30 , au Hall des Sports.**

 Le Maire,

Guy SCHMITT

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Permanence du Secrétariat
Lundi à vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00
Mercredi : de 14 h 00 à 17 h 00

Permanence du Maire et des Adjointes
Mardi de 19 h 30 à 20 h 30
Vendredi sur rendez-vous



LES BENNES DE COLLECTE

Pour les verres :
**Chemin du moulin
et à Biblenheim**

COLLECTE des PAPIERS ET DES PLASTIQUES

- Mercredi 27 juillet 2011
- Mercredi 24 août 2011
- Mercredi 28 septembre 2011
- Mercredi 26 octobre 2011
- Mercredi 23 novembre 2011
- Mercredi 21 décembre 2011

dès 4 heures du matin. Des sacs pour la collecte sont disponibles en Mairie.

OBJETS ENCOMBRANTS

Pour une collecte à domicile et gratuite de vos objets réemployables, appelez **EMMAÛS** au 0800 600 215 (N° vert gratuit depuis un poste fixe), sinon veuillez contacter le **Select'om** au 03.88.47.92.20.

DONS DU SANG (18 h 30 à 20 h 30)

- Mardi 19 juillet 2011
- Lundi 3 octobre 2011

SITE INTERNET

Consultez le site Internet de Soultz-les-Bains :
www.soultz-les-bains.fr

Ecrivez-nous : mairie@soultz-les-bains.fr

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES

(A : Accord – R : Refus – T : Accord Tacite)

Demandeur	Objet	Décision
Lucien DORIATH S.A	Extension d'une unité de gavage existante et construction d'un silo aérien 30A, rue de Molsheim	A : 06/04/2011
M. SCHOCH Laurent	Ravalement de la façade 6, rue de l'Eglise	R : 29/04/2011
Sté DOMU NEO pour le compte de Mme LEMMEL	Mise en place de panneaux photovoltaïque 27, rue Saint Maurice	R : 04/05/2011
M. et Mme VILLATTE François	Construction d'une Maison Bi-famille 5, rue du Marker	R : 06/06/2011
Sté 3A ENERGIES	Mise en place de panneaux photovoltaïque 8, rue du Fort (Ecole)	A : 07/06/2011
M. ISSENBECK Pascal	Division de terrain 32, rue du Fort	A : 22/06/2011

QUELQUES DATES A RETENIR :

- Mercredi 13 juillet 2011 à 20h30
Dépôt de gerbe sur le parvis de l'Eglise
- Mercredi 13 juillet 2011 à 21h30
Bal au hall des Sports
- Jeudi 14 juillet 2011 à 18h45
Rock Opéra à Molsheim, place du Marché
- Samedi 20 août 2011 à 9h00
Chantier Nature du C.S.A., rendez-vous devant l'Eglise St Maurice
- Vendredi 26 août 2011 à 19h00
Sortie nocturne du Sentier des Casemates, rendez-vous devant l'école